

Au ministère de l'Instruction publique
La voie juste dans l'étude des antiquités
Ṭāhā Ḥusayn
(al-Siyāsa, 13 juillet 1923)

Dieu accorde sa faveur à certains peuples : Il éclaire leurs esprits, les guide vers le bien, et les met en mouvement sur la voie de l'utilité, d'un pas rapide, ordonné et sûr, sans faux pas. Il en abandonne d'autres : leurs esprits se troublent, les chemins de l'intérêt leur sont obscurcis, la vérité leur est dérobée ; ils avancent d'un pas pour reculer de plusieurs, penchent tantôt à droite, tantôt à gauche, s'agitent avec fracas et tumulte, mais sans ordre ni fécondité.

Dieu guide des peuples vers le bien, et Il en laisse d'autres s'enliser dans l'égarement. Je ne sais si Dieu accordera au ministère de l'Instruction publique, en matière d'antiquités, la réussite et la vérité, ou s'Il l'abandonnera. Mais il me semble que la voie où s'est engagée la ministère, après avoir reçu des conseils sincères, après qu'on lui a montré le chemin de l'intérêt public et indiqué clairement l'utilité, n'est qu'une forme de délaissement.

Nous désespérons du ministère de l'Instruction publique et de sa capacité à écouter les conseils des conseillers et les avertissements des hommes de raison. Le ministère n'a pas oublié l'époque du gouvernement autocratique — et il lui est pénible de l'oublier — ; il lui est tout aussi pénible de s'habituer aux nouveaux régimes démocratiques. Lorsqu'il adopte une opinion, il s'y engage sans se soucier de ce qui se dit autour de lui, que ce soit pour le bien ou pour le mal.

Dans les pays où existent de véritables ministères libres de l'instruction, on ne prend aucune décision grave en matière d'enseignement sans consulter les savants compétents ; parfois même, on consulte l'opinion publique et la presse. Mais cela se fait dans les pays démocratiques — non en Égypte.

Nous désespérons donc du ministère, et nous croyons qu'il persistera dans la voie qu'il a choisie. Mais nous ne désespérons pas du Parlement : nous croyons encore qu'il ramènera le ministère à la voie de la mesure et l'obligera à se conformer à ce qu'exigent l'intérêt véritable et le droit.

Il n'est ni conforme à l'intérêt ni conforme au droit que l'Égypte possède les musées les plus riches du monde pour l'histoire pharaonique, grecque et romaine, ainsi que pour l'histoire islamique, et qu'elle soit privée d'une école réellement utile et productive où ces antiquités, conservées dans les musées et dispersées à travers le pays, puissent être étudiées de manière scientifique.

Il n'est ni juste ni utile que l'Égypte soit comblée d'antiquités et dépourvue d'une école des antiquités. Ainsi, lorsque l'Égypte veut former l'un de ses fils à la science archéologique, elle se voit contrainte de l'envoyer à l'École du Louvre à Paris, au British Museum à Londres, ou dans d'autres instituts à Vienne ou à Berlin.

Il n'est ni juste ni utile que l'Égypte soit privée de cette école. Et lorsque l'insistance du pays pour la création d'une telle institution se fait pressante, le ministère de l'Instruction publique trompe cette aspiration en proposant quelques cours dispensés dans une école normale, autour de la langue hiéroglyphique et de certaines langues anciennes — cours stériles, sans véritable profit.

Ce qui serait conforme au droit et à l'intérêt, c'est que le ministère évalue sérieusement les besoins de l'Égypte, son intérêt véritable et sa dignité nationale, et qu'il crée cette école dont l'absence humilie le pays, et dont l'établissement ne lui coûterait pas des dépenses considérables.

Dans son projet stérile, le ministère se concentre sur l'enseignement de la langue hiéroglyphique et abuse le public en affirmant que le professeur et ses étudiants visiteront le Musée égyptien pour s'y exercer, puis parcourront l'Égypte afin d'y voir les monuments. Mais nous attirons l'attention du ministère sur un point essentiel : ces visites ne sauraient être utiles, car elles ne seront ni régulières ni continues au point de permettre aux étudiants de connaître les monuments un à un, ni de maîtriser les méthodes scientifiques qui enseignent comment les identifier, les classer et en tirer profit.

Qu'on en juge : le budget alloué par Kamāl Pacha aux déplacements s'élève à cinquante livres seulement — une somme qui ne suffirait même pas à financer le voyage d'une seule personne en Haute-Égypte durant l'hiver. Comment pourrait-elle couvrir les besoins de plusieurs étudiants et d'un professeur aux charges nombreuses ?

Mais il y a plus grave encore. Si l'attention portée aux antiquités pharaoniques est nécessaire, une autre attention, non moins nécessaire, s'impose : celle due aux antiquités arabo-islamiques. Qu'a fait le ministère pour l'art arabe et les monuments islamiques ? Qu'a-t-il préparé pour l'étude des inscriptions arabes, qui témoignent de l'histoire de l'islam et de la part prise par les États musulmans dans la civilisation et le progrès artistique ?

Ces monuments, ces inscriptions, les Européens les étudient, les recueillent et les interprètent, tandis que nous les fréquentons sans les connaître. Pourquoi le ministère n'a-t-il pas consulté Bahgat Bey afin de créer une école, ou au moins une section dans l'école normale, où ces antiquités seraient étudiées, et d'où sortiraient des étudiants conscients de l'existence d'un patrimoine arabe que les Européens s'emploient à comprendre, tandis que nous l'ignorons presque totalement ?

Le ministère n'a rien fait de tout cela. Il est, comme je l'ai dit hier, d'une étroitesse de conception qui ne lui permet de voir les choses que sous un seul angle. Si Dieu l'avait guidé vers le bien, Il l'aurait conduit à créer une véritable école des antiquités, où seraient étudiées les antiquités pharaoniques, grecques, romaines et islamiques ; une école qui, en

quelques années, dépasserait le cadre égyptien pour inclure les antiquités sémitiques et non sémitiques, et deviendrait l'un des grands instituts archéologiques du monde — comme il sied à un pays où se sont rencontrées tant de civilisations, et dont l'histoire ancienne ne connaît aucune époque sans traces sur son sol.

Mais le ministère est trop étroit d'esprit pour concevoir une idée d'une telle ampleur. Il n'y a là rien d'étonnant : on ne récolte pas le raisin sur les épines, et l'on ne saurait demander à des profanes de traiter des affaires des spécialistes.

Un homme de la rue ne saurait dessiner le plan d'une maison, ni concevoir un projet d'école d'archéologie. Ces questions doivent être confiées à des hommes de science. Or le mal, tout le mal, est que le ministère de l'Instruction publique s'est aventuré dans un domaine qu'il ne maîtrise pas.

Si l'Égypte disposait d'une direction indépendante des arts et des lettres — comme nous l'avons réclamé mille fois — cette direction aurait su concevoir ce projet et en assurer l'exécution utile et féconde. Mais Dieu a voulu que le ministère des Travaux publics supervise les monuments, et que le ministère de l'Instruction publique s'occupe de ce qu'il ne sait pas faire.

Le ministre de l'Instruction publique m'a dit récemment qu'il songeait à créer une direction des arts, et qu'il avait rédigé à ce sujet un rapport destiné au gouvernement. Si cela est vrai — et nous n'en doutons pas — pourquoi donc commencer par le toit avant d'avoir posé les fondations ? Pourquoi ne pas créer d'abord cette direction, avant toute autre chose ?

Une fois cette direction établie, indépendante des ingénieurs chargés des bâtiments et des fonctionnaires chargés de la distribution des secours, on pourrait lui confier la mission de créer les écoles et instituts de recherche nécessaires. N'est-ce pas là le bien ? N'est-ce pas là la voie juste ? Oui, c'est là le bien, et c'est là la voie juste.

Croyez-moi, Monsieur le Ministre : le devoir que vous avez envers l'Égypte est de créer d'abord une direction des arts et des lettres, regroupant le Musée égyptien, la Maison des antiquités arabes, la Bibliothèque nationale, l'Opéra royal et les diverses écoles d'art. Une fois cette direction constituée et organisée, vous pourrez consulter Lacau, Bahgat et leurs collaborateurs pour fonder une école égyptienne où Égyptiens et étrangers étudieront les antiquités égyptiennes et non égyptiennes.

Voilà le droit, voilà l'intérêt véritable. Tournez-vous donc vers le droit et vers l'intérêt, et ne vous laissez pas séduire par ces projets qui ne sont, en réalité, que des mots éclatants et trompeurs, sans profit ni fécondité.

Ṭāhā Ḥusayn